

Réunion
15 mars 2024
19 heures 00

visio

Présents
LEFAURE Thierry Président
BRANGER Sophie jusqu'à 19h45
DESFORGES Christelle
FRADY David
GARÇON Bernadette
GOZARD Patrice
LAPORTE Guy
LAPORTE Michèle
LATHENE Jérôme
SZYMANSKI Mélanie
TURBAN DERONCHI Sophie

Excusés
BEAUPARLANT Astrid
BERTE Jérôme
BOUCHARD Christine
BRANGER Sébastien
CHANET Florian
BERGON Alain
PERROT Nathalie
ROBIN Laurent

Absents
FRAILE Xavier
SCHMITT Jean-Marc

Le Président accueille les membres pour cette réunion le vendredi 15 mars 2024 à 19 heures en visio.

Le Président remercie les membres présents de s'être libérés pour cette réunion.

Il tient à mentionner lors de cette réunion la belle organisation des compétitions qui se sont déroulées récemment à Dompierre sur Besbre et à Cosne d'Allier. Il souhaite remercier, au nom du CDAN, tous les membres de ces clubs par leur investissement qui a permis la pleine réussite des compétitions.

En préambule, le Président précise les horaires de la compétition du 17 mars 2024 ajustés au regard des effectifs.

1)° Validation du procès-verbal de la réunion du mois de janvier 2024

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Le Président demande d'assurer la diffusion de manière à ce que le procès-verbal de chaque réunion soit mis sur le site.

2)° Organisation des élections qui se dérouleront lors de la prochaine l'Assemblée Générale

L'Assemblée aura lieu le 19 novembre 2024 à Saint Germain des Fossés.

Un imprimé type sera établi pour permettre aux licenciés de faire acte de candidature.

Le calendrier serait le suivant : (cf planning joint)

Envoi des appels à candidatures au mois de mai 2024

Réception des candidatures au plus tard le 10 septembre 2024

Validation des candidatures lors d'une réunion exceptionnelle le 19 septembre 2024.

Les votes ne seront pas faits de manière électronique, le coût est trop élevé.

3)° Point financier

Il y a un déficit d'un peu plus de 3 000€ pour le Meeting de rentrée.

Il faut valider le principe et le montant du Price Money pour le prochain meeting.

Les 3 meilleurs résultats seront récompensés à hauteur de 200€, 150€ et 100€

Le club de natation de Moulins n'a pas payé ses engagements depuis le début de saison, il y a une dette en cours (au CDAN, au département 63 et à la ligue). A ce jour, il n'y a pas de réponse du club suite aux tentatives de contact du CDAN.

A l'unanimité des membres présents, il est décidé de ne pas suspendre les engagements des nageurs-ses de ce club sur les compétitions à venir pour la saison sportive en cours.

Le Président va tenter de joindre les Présidents.

La ligue AURA a demandé la désignation de membres du CDAN pour la commission qui aura en charge l'étude des dossiers PSF.

Nathalie Perrot et Sophie Turban de Ronchy acceptent cette mission.

Un mail sera adressé au secrétariat de la ligue en réponse à leur demande sur ce sujet.

4°) Point sportif

Il faut reprendre la désignation des délégués du CDAN pour chacune des compétitions à venir.

DATES	NOMS	LIEUX
17 et 18 février 2024	Lathène Jérôme	
10 mars 2024	Lefaure Thierry	Cosne d'Allier
17 mars 2024	Lefaure Thierry	Bellerive sur Allier
07 avril 2024	Fraday David	Moulins
14 avril 2024	Lefaure Thierry	Gannat
05 mai 2024	Laporte Michèle	Gannat
18 et 19 mai 2024	Lefaure Thierry	Bellerive sur Allier
31 mai, 1 ^{er} et 2 juin 2024	Lefaure Thierry	Bellerive sur Allier
23 juin 2024	Lefaure Thierry	Gannat

Jérôme Lathène fait un point sur les compétitions à venir et au regard du programme précise qu'il y aura quelques ajustements de planning à effectuer.

Le Comité départemental du Puy de Dôme a indiqué que la date de la compétition Avenirs serait modifiée ; elle aura lieu le 23 juin au lieu du 22 juin 2024.

Considérant qu'il s'agit de la date de la Coupe d'Allier le Président informera le Comité Départemental du Puy de Dôme qu'il n'y aura pas de nageurs-ses de l'Allier présents ce jour-là.

Le tableau des sélections Avenirs sera prochainement transmis ainsi que les informations concernant le regroupement du 14 avril 2024 à Gannat.

L'après-midi de ce même jour, il y aura les interteams Avenirs et Benjamins.

En ce qui concerne les prochains déplacements des sélections : à titre indicatif les encadrements sont évoqués :

Megève : Jérôme Lathène - Mélanie Szymanski - François Turban

Annonay : Thierry Lefaure - Astrid entraîneur de Gannat - Alexandre entraîneur de Vichy

Dans la mesure du possible les déplacements s'effectueront avec des minibus des Clubs.

Il faut d'ores et déjà réfléchir au programme de la prochaine saison sportive. Il s'agit d'une année électorale et il ne peut pas être préjugé des résultats quant à la composition du prochain Comité directeur. Mais la ligue demande un programme 2025 pour le 15 juillet 2024.

Le calendrier est dans les mêmes périodes, pour les demandes de subventions qui devront être faites auprès du Conseil départemental.

En ce qui concerne le PSF : les informations de la fédération sont claires cela concerne essentiellement les clubs qui sont présents dans les 500 villes où il y a eu des émeutes en 2023. Dans l'Allier seul les Clubs de Montluçon seront éligibles.

5°) Commission éthique et communication

Bernadette Garçon fait un rapide compte-rendu de la réunion de cette commission. Une évolution va intervenir sur le site internet et une réflexion devra être menée sur le devenir du site actuel car le prestataire arrêterait la production.

Le comité est toujours présent sur facebook et Instagram.

Il est rappelé à tous qu'un maximum d'informations concernant les actualités des clubs doit être communiquées pour alimenter ces différents supports.

La commission a validé le fait qu'il n'y aurait pas de pénalités appliquées au Club de Lapalisse pour non présentation d'officiels. En effet il s'agit de la première année de présence en compétition et les formations sont en cours.

Un travail est en cours pour mettre en place le référencement du Comité sous google.

Un accès CANVA a été créé et 3 membres de la commission ont les accès.

En application du règlement intérieur, un état des présences aux réunions du comité sera tenu avec les motifs des absences.

La fiche des missions du référent pour les compétitions est en cours de mise à jour et sera communiquée ultérieurement.

6°) Commission informatique

Une réunion aura lieu le samedi 20 avril 2024 au CREPS à Vichy à partir de 10h. Il faut continuer à former des utilisateurs pour la saisie des résultats en compétition.

4°) Questions diverses

Michèle Laporte informe qu'elle a ajusté les commandes de médailles au fil de l'eau pour fournir ce qui est demandé pour les compétitions.

Le Président souhaite adresser ses félicitations :

- aux Masters qui ont participé à la compétition au Puy en Velay Championnat de France

CR CDAN 15 MARS 2024

- aux Clubs qui ont participé aux Interclubs Masters aux Ancizes : Montluçon et Vichy.

Il est rappelé que les engagements pour la Traversée du Lac d'Annecy (Eau Libre) doivent parvenir au comité départemental avant le 1^{er} mai pour une prise en charge. Il faudra préciser le nom des participants et la distance.

Au-delà les inscriptions sont plus élevées.

Natation artistique : rien de particulier

Water-Polo : pas d'information

Officiels : tout va bien

La secrétaire va envoyer un mail à tous les présidents du Clubs pour connaître les référents pour adresser les communications du Comité départemental.

L'ordre du jour est épuisé la réunion se termine à 20H15.

La prochaine réunion aura lieu le 24 mai 19h à Moulins

La secrétaire générale.